

Organisation reprise de l'école élémentaire d'Arnas
Sur la période du jeudi 14 mai au vendredi 29 mai 2020

1) Lundi 11 mai et mardi 12 mai

Les enseignants prépareront les locaux et les espaces de l'école pendant ces deux jours de pré-rentree.

Seuls les enfants de personnels indispensables seront accueillis les lundi 11 mai et mardi 12 mai. Attention l'horaire d'accueil change, il sera de **8H30 à 17H30** car les locaux seront utilisés de façon plus intense et les besoins en nettoyage sont accrus. Les élèves doivent apporter leur gourde ou bouteille d'eau (pour une journée) et leur repas (avec des couverts).

Liste des élèves prioritaires :

Attention ces personnels doivent justifier que leur conjoint est dans l'incapacité de garder leur enfant. Nous faisons confiance à chacun.

Les catégories de personnels concernés par l'accueil quotidien de leur(s) enfant(s) sont les mêmes que pendant la période de confinement :

- Personnels des établissements de santé
- Personnels des établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, EHPA, établissements pour personnes handicapées, service d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfant maintenus ouverts
- Professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes
- Personnel de crèche chargés d'accueillir en urgence les enfants de soignants
- Services de l'Etat chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en agences régionales de santé et dans les préfetures.
- Personnel de collectivité et des établissements scolaires mobilisés pour l'accueil des élèves

Pour les deux jours d'accueil du lundi 11 mai et mardi 12 mai, les familles concernées doivent s'inscrire en envoyant un mail à M. Mathon (dernier délai pour l'inscription: samedi 9 mai à 17h) à : classe1arnas@gmail.com

2) Reprise des élèves le jeudi 14 mai 2020

Début du retour des élèves par petits groupes pour certaines classes le jeudi 14 mai 2020.

Enseignants présents physiquement dans l'école (sur la période du jeudi 14 mai au vendredi 29 mai)

CP Mme Bonvalot

CP/ CE1 Mme Montrognon et Mme Vermare

CE1 Mme Dupuy

CE2/CM1 Mme Rauline

CM1/CM2 M. Mathon et Mme Raillard

CM2 Mme Goubet

Enseignants présents à distance

CE1/CE2 Mme Lecocq ne sera pas présente à l'école physiquement. Elle continuera son travail à distance. En effet, l'éducation nationale autorise les personnels vivant auprès de personne à risque à ne pas être physiquement à l'école. Ils continuent leur travail de continuité pédagogique à la maison. Les élèves de Mme Lecocq dont les parents sont des personnels indispensables seront accueillis à l'école dans une autre classe, chaque jour si besoin. Ils feront le travail prévu par Mme Lecocq.

Les autres élèves de Mme Lecocq non accueillis continueront leur travail à la maison. Après le 29 mai, en fonction de l'évolution des recommandations nationales et de l'évolution des effectifs dans les autres classes, les élèves non accueillis pourront peut-être réintégrer une classe avec un autre enseignant pour poursuivre le travail envoyé par Mme Lecocq.

3) Constitution des groupes d'enfants et principes d'alternance.

Chaque enseignant présent sur l'école accueillera un groupe de 8 élèves maximum. Chaque enseignant aura ses élèves et parfois des élèves d'autres classes si besoin.

Pour les familles qui souhaitent remettre leur enfant à l'école, nous vous recommandons fortement de ne pas mettre votre enfant toute la journée mais seulement le matin pour cette première période du 14 mai au 29 mai. En effet après ce temps long de confinement, les enfants n'ont jamais été habitués à faire les gestes barrières et à respecter la distanciation physique. De plus, il est difficile pour un enfant de se maîtriser sur un temps long et notamment sur une posture qu'il n'a jamais vécu. Pour information le conseil des maîtres de l'école élémentaire souhaitaient que la reprise des élèves se fasse dans un premier temps seulement le matin (pour habituer progressivement les élèves à vivre les gestes barrières et la distanciation physique déjà sur une matinée). Cependant dans un souci d'harmonisation avec la maternelle et des choix de la mairie, l'équipe enseignante de l'école élémentaire a accepté d'ouvrir l'école sur la journée entière.

En effet, les enseignants vont devoir rester en lien avec les élèves qui resteront à la maison avec leurs parents pour la continuité pédagogique. Les enseignants seront en difficulté pour assurer correctement ce lien si tous les enfants reviennent l'après-midi.

Nous invitons donc toutes les familles qui souhaitent remettre leur enfant à l'école de l'inscrire seulement le matin s'ils ont la possibilité familiale ou professionnelle. Cela permettra la progressivité de l'apprentissage de ces nouveaux gestes pour les enfants et la continuité pédagogique avec les enfants qui restent à la maison.

Les élèves qui resteront seulement le matin seront accompagnés au lieu indiqué et à l'horaire indiqué par leur enseignant (voir information de l'enseignant pour l'horaire et le lieu). Ils ne pourront pas manger à la cantine.

Les élèves qui resteront toute la journée à l'école seront obligés de manger à la cantine. Ils auront la possibilité de rester dans le temps périscolaire de 16H30-17H30 (service payant). Ceux qui ne resteront pas au temps périscolaire seront accompagnés par leur enseignant au lieu indiqué et à l'horaire indiqué par leur enseignant (voir information de l'enseignant pour l'horaire et le lieu).

La constitution des groupes accueillis prendra en compte les éléments suivants :

- La priorité sera donnée pour chaque classe aux enfants des personnels indispensables. Ils pourront être accueillis chaque jour si besoin.
- L'accueil concernera aussi les élèves dont les parents auront manifesté leur intention de les remettre à l'école. En fonction du nombre de famille souhaitant remettre leur enfant à l'école, l'enseignement en présentiel en alternance sera nécessaire. En effet, les élèves des familles qui souhaitent le retour de leur enfant à l'école seront réintégrés au fur et à mesure des 3 semaines en respectant l'organisation de 8 élèves maximum par classe. Chaque enseignant communiquera le planning de retour de chaque élève à chaque famille.
- Les groupes constitués seront stables pour éviter les brassages et limiter la propagation du virus. Ils seront d'un maximum de 8 élèves par enseignant présent dans l'école. Cet effectif pourra évoluer à partir du mardi 2 juin en fonction de notre retour d'expérience des 3 semaines et des directives nationales.
-

Lorsque toutes les familles auront répondu au questionnaire pour le retour en classe, chaque enseignant constituera ses groupes puis communiquera le planning d'accueil des élèves aux familles au plus tard en début de semaine du 11 mai.

4) Planning du retour des classes.

Du 11 au 15 mai	Lundi 11 mai Pré-rentree des enseignants Accueil des enfants des personnels indispensables organisé par la mairie	Mardi 12 mai Pré-rentree des enseignants Accueil des enfants des personnels indispensables organisé par la mairie	Jeudi 14 mai Rentrée Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour les autres classes : CE1 Mme Dupuy CE1/CE2 Mme Lecocq CE2/CM1 Mme Rauline Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le jeudi 14 mai et intégrés dans une autre classe.	Vendredi 15 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour les autres classes : CE1 Mme Dupuy CE1/CE2 Mme Lecocq CE2/CM1 Mme Rauline Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le vendredi 15 mai et intégrés dans une autre classe.
Du 18 au 19 mai	Lundi 18 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CE1 Mme Dupuy CE2/CM1 Mme Rauline CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour la classe de CE1/CE2 Mme Lecocq Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le lundi 18 mai et intégrés dans une autre classe.	Mardi 19 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CE1 Mme Dupuy CE2/CM1 Mme Rauline CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour la classe de CE1/CE2 Mme Lecocq Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le mardi 19 mai et intégrés dans une autre classe.	Jeudi 21 mai Férié	Vendredi 22 mai Férié
Du 25 au 29 mai	Lundi 25 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CE1 Mme Dupuy CE2/CM1 Mme Rauline CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour la classe de CE1/CE2 Mme Lecocq Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le lundi 25 mai et intégrés dans une autre classe.	Mardi 26 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CE1 Mme Dupuy CE2/CM1 Mme Rauline CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour la classe de CE1/CE2 Mme Lecocq Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le lundi 26 mai et intégrés dans une autre classe.	Jeudi 28 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CE1 Mme Dupuy CE2/CM1 Mme Rauline CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour la classe de CE1/CE2 Mme Lecocq Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le lundi 28 mai et intégrés dans une autre classe.	Vendredi 29 mai Seuls les enfants des personnels indispensables et les élèves notés sur le planning défini par l'enseignant de la classe seront présents dans la limite de 8 élèves. pour les classes suivantes : CP Mme Bonvalot CP/ CE1 Mme Montrignon CE1 Mme Dupuy CE2/CM1 Mme Rauline CM1/CM2 M. Mathon CM2 Mme Goubet Pour la classe de CE1/CE2 Mme Lecocq Seuls les enfants des personnels indispensables seront accueillis le lundi 29 mai et intégrés dans une autre classe.

5) Organisation de l'école

Travail scolaire :

Les élèves accueillis à l'école comme les élèves qui resteront à la maison par choix des parents ou du fait de l'organisation de l'école (planning donné par les enseignants) bénéficieront du même travail pour la semaine comme pendant le confinement.

Le travail qui ne sera pas fini en classe avec l'enseignant, sera fait à la maison avec les parents dans la mesure du possible compte tenu du retour au travail des familles. Chacun fera de son mieux avec sa réalité professionnelle et familiale.

Pour l'accueil et la sortie des classes

Les horaires d'arrivée le matin et de départ après la classe des enfants seront décalés du fait des contraintes du bâtiment ; ces horaires vous seront précisés dans la communication de l'enseignant de votre enfant.

Interdictions

Aucune entrée des familles au sein de l'enceinte de l'école ne sera autorisée ; les regroupements aux abords des écoles seront interdits ; les horaires d'arrivée et de départ devront être strictement respectés par les parents pour permettre la distanciation physique des élèves.

Tous les rendez-vous pour les sorties exceptionnelles des élèves pendant le temps scolaire pour des soins de votre enfant ne pourront avoir lieu sur le temps scolaire jusqu'à nouvel ordre (orthophoniste , psychologue , etc....).

Circulation dans l'école et aux abords de l'école

La circulation des groupes d'élèves dans les parties communes sera organisée de façon à permettre de respecter les règles de distanciation. Il en va de même pour les « récréations » que nous n'appellerons plus récréation mais « temps calme à l'extérieur ». Les circuits de circulation sont pensés pour éviter aux groupes de se croiser.

Des marquages au sol seront faits aux abords de l'établissement et dans l'école pour indiquer la zone d'attente des élèves et faire respecter la distanciation physique.

Mesures sanitaires

- Chaque famille est invitée à expliquer les mesures sanitaires suivantes à son enfant ainsi que les gestes barrières. Vous êtes invités à le préparer au changement des règles ordinaires de l'école et de la classe pour vivre cette réouverture des écoles. Chaque enseignant informera les familles dont les enfants ne respectent pas volontairement les nouvelles règles de l'école.

- Chaque famille devra prendre la température de son enfant avant de venir à l'école. Au-delà d'une température de 37,8°, nous vous demanderons de garder votre enfant chez vous. En cas d'apparition de symptômes COVID-19 dans votre entourage proche, vous êtes priés de garder votre enfant chez vous.
- En cas d'apparition de symptômes à l'école, votre enfant sera isolé et vous serez prévenus afin de venir le chercher rapidement.
- Vous veillerez à ce qu'il se lave les mains avant le départ de la maison.
- A son arrivée à l'école, chaque enseignant donnera du gel hydro alcoolique à chaque enfant pour se laver les mains. A son départ de l'école à 11H45 ou à 16H30 chaque enseignant donnera du gel hydro alcoolique à chaque enfant pour se laver les mains.
- Vous veillerez à ce que votre enfant soit allé aux toilettes avant le départ pour l'école pour éviter les déplacements dans l'école pendant les temps de classe.
- Lorsqu'un enfant ira aux toilettes, chaque enseignant donnera du gel hydro alcoolique à son départ et à son retour pour se laver les mains.
- Chaque enfant devra avoir une gourde et des mouchoirs pour la journée de classe.
- Pour la classe tous les lieux collectifs ne seront plus accessibles (bibliothèque ...).
- Chaque élève devra apporter son matériel et ses activités (livres , cahier de coloriage, etc ...) pour les temps de pause. Il ne pourra pas prêter ou échanger son matériel avec l'un de ses camarades.

Port de masques

L'ensemble des adultes intervenant dans l'école (enseignants, AESH, personnels de la commune) seront équipés de masques « grand public ».

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés si leurs parents le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes ; il appartiendra alors aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque ces masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

L'éducation nationale mettra des masques pédiatriques à la disposition des directeurs d'école pour les cas particuliers : par exemple si un enfant présentait au cours de la journée des symptômes , le temps que ses parents viennent le récupérer.

Aménagement des classes

Les élèves seront placés dans la classe de façon à être distants d'un mètre de chacun des côtés d'une autre personne (adulte ou élève). Le bureau de l'enseignant sera aussi à distance des élèves.

Temps calme à l'extérieur

En fonction du temps et du contexte l'enseignant pourra aller dehors avec son groupe d'élèves en respectant la distanciation physique à l'extérieur (dans la cour) ou sur le stade . Pendant ce temps les élèves ne pourront pas faire d'activités qui ne respectent pas les règles sanitaires et de distanciation physique. Chaque classe aura son créneau horaire pour éviter les brassages d'élèves.

6) Cantine et Périscolaire

Accueil périscolaire :

Pas d'accueil le matin de 7H30 à 8H30

Pas d'accueil le mercredi.

Si besoin accueil périscolaire le soir de 16H30 jusqu'à 17h30. (payant)

Votre enfant sera automatiquement inscrit à la cantine s'il reste sur la journée entière , il n'y aura pas de possibilité de le récupérer pour le repas.

Les élèves qui ne resteront que le matin à l'école , sortiront de l'école à l'horaire communiqué par chaque enseignant (entre 11H40 et 11H50).

Les familles des élèves qui restent la journée à l'école auront le choix de récupérer leur enfant à 16H30 ou à 17H30. Ils devront envoyer leur décision à l'enseignant de leur enfant pour qu'il sache si l'élève est accompagné au portail ou s'il reste avec un animateur.

Cantine :

Service de restauration scolaire assuré, par repas froid servi dans la classe, sous la surveillance du prestataire de la commune (Association Léo Lagrange) uniquement si les enfants sont accueillis en journée complète.

Votre enfant sera automatiquement inscrit à la cantine s'il reste sur la journée. Vous n'aurez pas besoin de l'inscrire sur ROPACH. Les enseignants communiqueront la liste à la mairie qui fera l'inscription sur ROPACH des élèves inscrits pour la journée. Le repas vous sera ensuite facturé.

Il sera demandé aux familles de fournir obligatoirement une gourde ou une bouteille d'eau et des couverts pour le temps de cantine et le temps périscolaire 16H30-17H30.

Pour toutes questions merci de vous adresser à l'enseignant de votre enfant.

L'enseignant de chaque classe précisera aussi dans un mail des éléments de cette note.

Enfin, vous pouvez si vous le souhaitez contacter les parents élus pour des questions

(parentselevesarnas@gmail.com)

Veuillez recevoir Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Réussissons ensemble cette reprise.

Pour l'équipe enseignante

Olivier Mathon